

## ICI.C.LOCAL SUR MON ÉTAL, COMMENT FAIRE ?

1- Prenez connaissance de la charte d'utilisation et indiquez les produits que vous souhaitez étiqueter. Vous devrez pouvoir justifier de l'origine des produits en cas de contrôle de l'INRAE ou du comité de suivi (factures, attestation MSA...).

Pour faire la demande **renvoyez nous votre dossier de candidature**. Il est téléchargeable sur métropole.rennes.fr dans la rubrique « vendre sur les marchés rennais ».

2- Après validation de votre demande par le comité de suivi, **vous recevrez les étiquettes correspondantes**. La première commande d'étiquettes est offerte par la Ville de Rennes.

3- À partir du 11 novembre 2023, vous pourrez utiliser les étiquettes sur le marché pour 1 an renouvelable.

Simple et gratuit, rejoignez l'expérimentation !



RENDEZ-VOUS LE 11 NOVEMBRE  
POUR UN LANCEMENT HAUT EN COULEURS!

DES QUESTIONS?

Contactez-nous à : [pad@ville-rennes.fr](mailto:pad@ville-rennes.fr)

Ne pas jeter ce flyer sur la voie publique



De saison, local, circuits courts,  
le marché des Lices  
affiche les **COULEURS !**



Une démarche participative portée par et pour les  
CONSOMMATEURS, COMMERCANTS, PRODUCTEURS DU MARCHÉ DES LICES.



Ville de  
Rennes

INRAE



[www.iciclocal.fr](http://www.iciclocal.fr)

## ICI.C.LOCAL, C'EST QUOI ?

Une démarche collective créée par l'INRAE et déclinée sur plusieurs territoires depuis 10 ans qui :

- améliore la lisibilité de l'origine des produits pour les consommateurs;
- valorise les produits de saison, locaux et en circuits courts sur les étals;
- favorise les échanges entre acteurs du marché.

## TOUT LE MONDE Y GAGNE

### Un atout pour les consommateurs

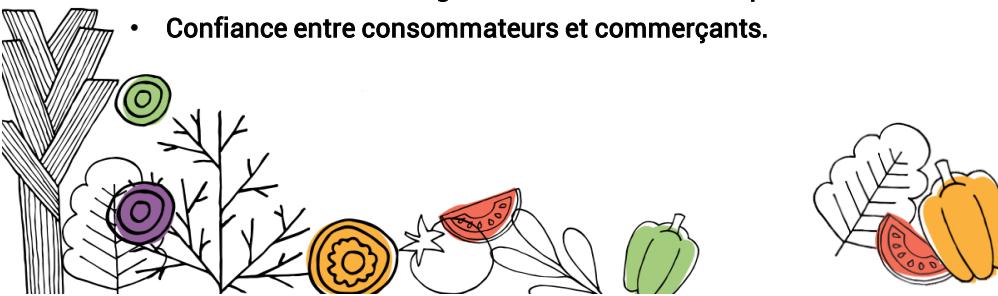
- qui savent immédiatement si un aliment est de saison, s'il est local, vendu en direct par son producteur ou en circuit court.

### Une aubaine pour les producteurs et commerçants

- qui peuvent rendre visibles leurs efforts pour travailler en circuits courts, de proximité et leur lien avec le territoire.

Maraîchers, éleveurs, arboriculteurs, apiculteurs, horticulteurs, transformateurs... L'agriculture du bassin rennais est riche de ses produits et de ses talents. Avec l'étiquetage Ici.C.Local, la Ville de Rennes aide à distinguer les produits de saison, locaux et respectant certains critères de mieux être animal. De quoi encourager des modes de consommation plus durables.

- **Augmentation de l'approvisionnement local et de la vente en circuits courts = réduction des transports et du nombre d'intermédiaires.**
- **Respect de la saisonnalité des produits.**
- **Valorisation des produits issus de l'agriculture biologique.**
- **Maintien de l'activité agricole et des marchés de plein air.**
- **Confiance entre consommateurs et commerçants.**



## COMMENT ? AVEC QUI ?

**COMMENT :** La mise en visibilité des produits se fait grâce à des pique-prix de couleur que chaque exposant volontaire peut utiliser en s'inscrivant dans la démarche.

Le code couleur est complémentaire aux labels de qualité existants en apportant une information supplémentaire concernant le circuit de commercialisation.

**AVEC QUI :** Cette année nous expérimentons cette démarche sur le marché des Lices. Le projet est porté par la Ville de Rennes et organisé par un comité de suivi constitué de consommateurs, exposants et partenaires institutionnels. Ensemble, depuis janvier 2023, ils se retrouvent pour construire la charte locale d'utilisation et préparer le lancement de la démarche.

Ouvert à tous n'hésitez pas à le rejoindre, Ici.C.Local c'est aussi, bien sûr, l'ensemble des exposants qui s'engagent pour utiliser les étiquettes.

## QUATRE COULEURS D'ÉTIQUETTES



PRODUIT LOCAL,  
BIO, DE SAISON  
VENTE DIRECTE PRODUCTEUR



PRODUIT LOCAL,  
DE SAISON  
VENTE DIRECTE PRODUCTEUR



PRODUIT LOCAL,  
DE SAISON  
VENTE EN CIRCUIT COURT



PRODUIT NON LOCAL,  
DE SAISON  
VENTE EN CIRCUIT COURT